



ASPECT

Association pour la Sauvegarde et la Promotion de l'Environnement du Conquet

mairie du Conquet, 23 rue du Lieutenant Jourden
29217 Le Conquet

<http://www.aspect-le-conquet.fr/>

Observations sur le projet de la modification n°4 du PLU du Conquet concernant l'OA touristique de Keringar et ses accès.

Cet OA s'étendra sur une surface de 10 753 m² (Source cadastrale) actuellement naturelle et aura un impact environnemental important. Pourquoi une étude environnementale sérieuse n'a-t-elle pas été réalisée ?

C'est une ouverture à l'urbanisation très conséquente ; il est à craindre une sédentarisation d'un habitat précaire.

En effet le nombre d'habitations possible n'est actuellement pas précisé et semble uniquement limité par la capacité d'absorption du réseau d'eau pluvial, qui n'existe d'ailleurs actuellement pas à proximité.

L'environnement sera certainement très perturbé (faune) ce qui pourrait être aggravé par une demande de l'extension de l'éclairage public.

Cet éclairage public, situé sur un des points culminant de la commune, environ 46 mètres, serait visible de l'archipel de Molène.

Il est également à noter que les réseaux d'eau pluviales et d'eaux usées n'existent pas non plus à proximité et que l'OA se trouve en dehors du zonage d'assainissement.

Un renforcement du réseau basse tension et une extension du réseau de communication électronique sera également nécessaire.

L'accès principal est prévu par la rue de vieux presbytère.

Cette impasse est très étroite et ne permet pas, en toute sécurité, une augmentation du trafic automobile et l'accès des véhicules du SDIS semble compliqué sinon impossible (voir le cadastre).

L'accès secondaire se fera par la rue Pierre Loti.

L'augmentation de la circulation entraînera inévitablement des nuisances importantes pour les riverains (danger pour les enfants, nuisances sonores...)